

SNC AVIRON LA CIOTAT

Avenue Robert Wilson 13600 LA CIOTAT

<u>Tél</u>: 04 42 71 67 82 Mobiles avirons: 06 07 96 49 06

<u>Email</u>: bpmhannart59@gmail.com

Association loi 1901 à but non lucratif n°13 S 33

PROGRAMME REGATE DU GOLFE D'AMOUR DE LA CIOTAT

REGATE QUALIFIANTE POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE. REGATE COMPTANT POUR LE CHAMPIONNAT DE MEDITERRANEE.



Lieu: Base Nautique avenue Wilson - 13600 La Ciotat

<u>Date</u>: DIMANCHE 15 mai 2016 ORDRE ET HORAIRES DES COURSES

REGATE DU GOLFE D'AMOUR

COURSE 1:9h30 - 6000m

J16F4X+ : Jeune Femme – Yole à quatre avec barreur Jeune (course qualifiante) Catégorie âge 15-16 J16H4X+ : Jeune Homme - Yole à quatre avec barreur Jeune (course qualifiante) Catégorie âge 15-16

J18F2X: Junior Femme – 2 rameuses en couple (**course qualifiante**) catégorie 17-18

J18F4X+: Junior Femme - Yole à quatre avec barreur (course qualifiante) catégorie d'âge 17-18

J18H2X: Junior Homme - 2 rameurs en couple (course qualifiante) catégorie d'âge 17-18

J18H4X+: Junior Homme - Yole à quatre avec barreur (course qualifiante) catégorie d'âge 17-18

COURSE 2: 10h30 - 6000m

 $\mathbf{FS1X}$: Sénior Femme - 1 rameuse en couple (\mathbf{course} $\mathbf{qualifiante}$)

FS2X : Sénior Femme - 2 rameuses en couple (course qualifiante)

FS4X+ : Sénior Femme - Yole à quatre avec barreur (course qualifiante)

VmerF4X+ : Vétéran Femme - 4 rameuses en couple avec barreur (course qualifiante)

COURSE 3: 11h30-6000m

HS1X : Sénior Homme - 1 rameur en couple (course qualifiante)

HS2X : Sénior Homme - 2 rameurs en couple (course qualifiante)

HS4X+ : Sénior Homme - Yole à quatre avec barreur (course open) (**course qualifiante**)

VmerH4X+ : Vétéran Homme - Yole à quatre avec barreur (course qualifiante)

Course 4:12h30 – 3200 m

FLO2X: -Femme Loisir – Double- (course open)

LO2X : Sénior Homme Loisir – Double - (course open)

SM2X : Sénior Mixte - 2 rameurs en couple (course open)

FLO4X+: Vétéran Femme Loisir - Yole à quatre avec barreur (course open)

VSLO4X+: Vétéran Homme Loisir - Yole à quatre avec barreur (course open)

MS4X+ : Sénior Mixte - Yole à quatre avec barreur (course open)

Course 5- 13h30_2000m

MSHLTA4+: Handi-Aviron - Yole à quatre avec barreur (course open)

Les horaires des courses pourront être modifiés en raison des conditions météorologiques

Accueil et restauration : A partir de 7 h – parking accessible pour les remorques

Petit déjeuner gratuit de 7h à 9h30 – buffet payant (sandwichs, salades composées

boissons, café et gâteaux) de 11h30 à 15h.

Emargement obligatoire : De 7H30 à 8H15 au club de la Société Nautique de La Ciotat

Aucun engagement ne sera possible le jour de la régate

<u>Réunion des chefs de bord</u>: A 8H00 précises à la base nautique

→ Obligatoire Uniquement pour les chefs de bord et délégués de club

<u>Parcours</u>: 6000m,3200m, 2000m. Balisage: Bouées de contournement

<u>**Départs**</u>: Drapeaux et signalisations sonores

<u>Inscription</u>: Engagements des courses qualifiantes et courses loisirs

Uniquement par internet (<u>www.avironfrance.fr</u>) avec n° de bateau

Ouverture des engagements : Vendredi 1er avril 2016 à 12h00

<u>Clôture des engagements</u>: Vendredi 13 Mai 2016 à 12h00

Droits d'engagement : Néant

<u>Indemnités</u>: Aucune indemnité de déplacement pour les participants.

<u>Licences</u>: Les concurrents doivent être en règle avec la licence « A » FFA 2016.

Service médical: Un service d'assistance médical sera présent sur le site.

Sécurité : La sécurité en mer sera organisée par la SNC LA CIOTAT.

Rappel: Un bout de remorquage, un gilet pour tous les équipiers embarqués sont obligatoires.

(Barreur compris) Les numéros de bateau de la Fédération.

<u>Plan de navigation</u>: Un plan sera remis à chaque délégué lors de la réunion des délégués.

<u>Maillots</u>: Chaque concurrent devra courir sous les couleurs de sa société.

Matériel: Contacter Patrice PONS au 06 46 75 28 76

Parking: Signalé le jour de la régate. Pour la veille, contactez Patrice PONS.

<u>Hébergement</u>: A la charge de chaque association.

Office municipal du Tourisme de LA CIOTAT - Tél : 04 42 08 61 32.

<u>Arbitrage</u>: Régi par le code des régates en mer FFA. L'arbitrage sera assuré par la Ligue de

Provence. Le code des courses qui s'applique est celui de la FFA pour les courses

En mer. Les embarcations doivent être aux normes FFA-Mer et équipées

De l'armement complet nécessaire. Des sanctions financières seront appliquées aux Clubs en infraction. Elles seront payées à la Ligue de Provence (cf. art 22 du code cité)

A 14h30 : Des coupes et des médailles récompenseront les vainqueurs. Récompenses Remises par Maurice DINOCERRA (CG 13) et Richard MOLINES (ville de la Ciotat)
Benoit HANNART au 06 07 96 49 06 – bpmhannart59@gmail.com et Marie LEDUC au 06 82 28 49 68 – veronique.leduc@yahoo.fr